



ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Joachim, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Joachim, **le lundi 7 juillet 2025 à 19h30**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUIN 2025**
- 4. ADMINISTRATION ET FINANCES**
 - 4.1.** Acceptation des comptes payables et dépôt des autorisations de dépenses;
 - 4.2.** Rénovations de l'hôtel de ville – Autorisation de paiement no 10;
 - 4.3.** Rénovations de l'hôtel de ville – Ratification de l'approbation de la directive de changement no 9;
 - 4.4.** Modification du calendrier 2025 des séances ordinaires du conseil Municipal;
- 5. HYGIÈNE DU MILIEU**
- 6. TRAVAUX PUBLICS**
- 7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
 - 7.1.** Demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro PIIA2025-06-01 pour la construction d'un bâtiment accessoire au 554 à 558, avenue Royale;
 - 7.2.** Demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro PIIA2025-06-02 pour le déplacement et la rénovation d'un bâtiment accessoire au 1002, route 138;
 - 7.3.** Projet intégré sis au 2, chemin du Trait-Carré (lot 3 814 369);
 - 7.4.** Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 462-2025 amendant le règlement de lotissement numéro 236-95 visant à ajuster la largeur des lots pour la construction d'habitation unifamiliale jumelée dans le périmètre d'urbanisation;
 - 7.5.** Adoption du projet de règlement numéro 462-2025 amendant le règlement de lotissement numéro 236-95 visant à ajuster la largeur des lots pour la construction d'habitation unifamiliale jumelée dans le périmètre d'urbanisation;
- 8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM

9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

9.1. Adoption du Plan de développement de communauté nourricière;

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1. Adoption du règlement harmonisé numéro 458-2025 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés applicables par la Sûreté du Québec;

10.2 Adoption du règlement numéro 459-2025 sur les nuisances relatives à l'entretien des terrains et au domaine public;

10.3 Adoption du règlement numéro 460-2025 modifiant le Règlement 420-2020 concernant les animaux domestiques et les chiens;

11. VARIA

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE